Compt. for. : 7002

À jour : Avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe progressive irrégulière	cpi
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage	cjd
Coupe de jardinage	cj
Dégagement (dégagement ou dégagement des tiges d'avenir)	brp
Plantation à espèces mixtes	pm
Plantation en récipients	pr
Plantation en bandes	pb
Ensemencement	es
Épinette commerciale	ec
Récolte dans les friches boisées (abattis des fibres)	rc

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (M)
— — à mélèze	R (M)
(plantation)	R P
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à peuplier	E (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire	E (EN)
— — (épinette d'épinette blanche)	E (EB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (EN)
— — (plantation d'épinette noire)	E (EN)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier	S (PE)
— — à pin gris	S (PG)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — et/ou rouge (tête occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)
— — — avec épinette blanche	PB (EB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (EN)
— — — avec mélèze	PB (M)
— — — avec peuplier	PB (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (SE)
— — — (plantation)	PB P
Pinède à pin rouge	PR
— — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (EN)
— — — avec pin blanc	PR (PB)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — avec pruche	PR (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (SE)
— — — (plantation)	PR P
Pinède à pin gris	PG
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (EN)
— — — avec mélèze	PG (M)
— — — avec pin blanc	PG (PB)
— — — avec peuplier	PG (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (SE)
— — — (plantation)	PG P
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (plantation de thuya)	C (C) P
Pruchaie	PR
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — — à thuya (cèdre)	PR (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (EN)
— — — à mélèze	PR (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — à pin gris	PR (PG)
— — — à peuplier	PR (PE)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	PR (SE)
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (SE)
— — (plantation de mélèze européen)	M (ME)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (MJ)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (ML)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)
— — — — — — avec pin blanc	F1 (PB)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (PR)
— — — — — — avec résineux	F1 (R)
— — — — — — avec sapin	F1 (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)
— — — — — avec pin gris	BB (PG)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)
— — — — — avec résineux	BB (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)
Peuplement avec résineux	Pe (R)
— — avec pin gris	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)
Chênaie rouge résineuse	CR (R)
Érablière résineuse	Er (R)
Mélange à feuillus tolérants	MF (F)
— — sur station humide	MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide (plantation)	Fh
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bp
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplement	Pe
Érablière rouge	Er (R)
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — à peupliers	Er (PE)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F2)
Plantation d'érable à sucre	Er P
— — de bouleau jaune	Bj P
— — de peuplier	Pe P
— — de peuplier hybride	Ph P
— — de frêne d'amérique	Fr P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dernier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisses légère	cpl
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	brp
Brûlis partiel	p

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cl
Chablis total	br
Chablis partiel	cp
Épidémie sévère	n
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

| CLASSES | TIGES D